

Compte-rendu du Conseil d'école n°1	
Lundi 3 novembre 2025	
RPI de Prompsat-Teilhède Circonscription Riom-Combailles Secteur de Châtelguyon	Lieu : salle des fêtes de Teilhède Sous la présidence de Mme DUJON, directrice de Teilhède Secrétaire de séance : Mme LAMY, directrice de Prompsat
<b>Les présents :</b>	
Mme DUJON, Directrice de Teilhède, Mme LAMY, Directrice de Prompsat, Mme BERNET, Professeure des Écoles à Teilhède Mme GRISONI, Professeure des Écoles à Prompsat M. MARTIN, Maire de Prompsat. M. CLIQUE, représentant de la mairie de Prompsat M. CHARBONNEL, Maire de Teilhède. Mme COLLAS, représentante de la mairie de Teilhède Mme FONTANIVE et Mme COULANJON représentantes des parents d'élèves de l'école de Teilhède Mme CHIRENT, Mme PAWLAK, représentants des parents d'élèves de Prompsat M. RIGAUD, DDEN à Teilhède Mme CARDOSO, représentante de la communauté de communes	
<b>Les excusés :</b>	
M. CHEMINAL, Inspecteur de l'Education Nationale.	

### Ordre du jour

- 1/ Bilan de début d'année: effectifs, horaires...
- 2/ Règlement intérieur
- 3/ PPMS
- 4/ Point projet d'école
- 5/ Sorties et activités particulières
- 6/ Bilan financier OCCE
- 7/ Matériel et travaux
- 8/ Questions des représentants des parents d'élèves

### La séance (Ouverture du conseil d'école à 18h00)

- Présentation des membres du Conseil d'école – Tour de table

### 1-Bilan de début d'année : effectifs, horaires...

- Effectifs

#### **Prompsat**

Classe des PS-MS : 22 élèves      8 PS    13 MS

Classe de GS-CP : 25 élèves      9 GS    15 CP

Soit 45 élèves à Prompsat.

#### **Teilhède**

Classe de CE1 CE2 : 24 élèves      14 CE1      10 CE2  
Classe de CM1 CM2 : 14 élèves      7 CM1      7 CM2

Soit 38 élèves à Teilhède.

Le total des élèves sur le RPI s'élève à 83 élèves, soit 6 élèves de moins que pour l'année scolaire 2024-2025

- Horaires :

#### Prompsat

lundi	8h30 - 12h00	13h50 - 15h20 + TAP → 16h20
mardi	8h30 - 12h00	13h50 - 16h20
mercredi	8h30 - 11h30	
jeudi	8h30 - 12h00	13h50 - 15h20 + TAP → 16h20
vendredi	8h30 - 12h00	13h50 - 15h20 + TAP → 16h20

#### Teilhède

lundi	8h45 - 12h15	13h45 - 16h15
mardi	8h45 - 12h15	13h45 - 15h15 + TAP → 16h15
mercredi	8h45 - 11h45	
jeudi	8h45 - 12h15	13h45 - 15h15 + TAP → 16h15
vendredi	8h45 - 12h15	13h45 - 15h15 + TAP → 16h15

#### Rappel des horaires de la garderie :

Lundi-mardi-jeudi-vendredi : 7h – 8h20                          16h20 – 18h30

Mercredi : 7h – 8h20                          11h30 - 12h30

Les rythmes scolaires pour l'année scolaire 2026-2027 devront être votés lors du 2ème conseil d'école.

- Présentation du programme pHARe

Depuis quelques années maintenant, le RPI adopte le programme de lutte contre le harcèlement à l'école, pHARe, qui est un plan global de prévention et de traitement des situations de harcèlement.

Il s'agit d'un protocole national de traitement des situations, mis à la disposition des équipes.

Il accompagne les personnels dans le traitement des situations d'intimidation ou de harcèlement, du signalement de la situation jusqu'à sa résolution.

En ce qui concerne les familles, elles sont parmi nos plus proches partenaires. Avant qu'une situation soit assimilée à du harcèlement, il convient d'établir une communication entre les parents et les enseignants pour évoquer les faits observés afin que les mesures nécessaires soient proposées en concertation.

- Présentation du programme EVAR (Education à la vie relationnelle et affective)

Il repose sur 3 grands axes :

- Se connaître, vivre sereinement avec son corps
- Construire des relations respectueuses et égalitaires
- Trouver sa place dans la société en citoyen libre et responsable

Il s'agit avant tout de travailler l'expression des émotions, le respect du corps et la prévention des violences sexistes.

## **2-Règlement intérieur.**

Le règlement intérieur de l'école est basé sur le règlement départemental. Comme l'année dernière, les enseignants attirent votre attention sur les 2 éléments suivants :

- **Vêtements déconseillés**

Les foulards et écharpes sont très fortement déconseillés, car ils peuvent être la source de blessures graves (étranglement, étouffement). Une tenue adaptée à la cour de récréation est également préconisée.

- **Objets personnels**

Les enfants ne doivent pas apporter d'objets dangereux à l'école, ils ne doivent pas non plus apporter de jeux personnels pour les utiliser pendant le temps scolaire. Les jouets et objets connectés sont interdits, tout comme le maquillage.

Il est conseillé de ne pas apporter d'objets de valeur. L'école ne pourrait être tenue pour responsable de la perte, du vol ou de la détérioration des objets personnels.

**Le règlement est adopté par vote à main levée à l'unanimité.**

Le règlement intérieur sera communiqué aux parents par voie numérique, tout comme la charte de la laïcité.

Une version papier sera donnée à toute personne qui en fera la demande.

## **3-PPMS – Sécurité dans les établissements**

Le plan particulier de mise en sécurité vise à élaborer les conduites à tenir en cas de danger important proche de l'école. C'est un document obligatoire qui met en évidence les conduites à tenir en cas d'évacuation ou en cas de confinement à l'école.

### **Prompsat**

- Un exercice **d'évacuation incendie** a eu lieu le mardi 23 septembre 2025. Les élèves des deux classes ont évacué rapidement la cour pour se réfugier dans l'impasse en 2 minutes et 13 secondes.
- Un exercice attentat intrusion est prévu prochainement avec un confinement dans les classes.
- Un autre exercice incendie sera réalisé au cours de l'année, ainsi qu'un exercice d'évacuation pour simuler les conduites à tenir en cas de danger imminent dans l'école.

### **Teilhède**

- Un exercice **d'évacuation incendie** a eu lieu le 3 octobre. Cet exercice a permis de se rendre compte que l'alarme incendie ne fonctionnait plus. L'incident a été directement signalé à la mairie.
- Un exercice de confinement sera réalisé prochainement.

## **4-Projet d'école**

Le nouveau projet d'école entre en vigueur cette année jusqu'à l'année 2027 avec comme principaux axes :

- Développer la culture littéraire
- Renforcer la précision en géométrie

- Construire une culture civique
- Renforcer la liaison au sein du RPI

## 5-Sorties et activités particulières

### **Teilhède**

#### Période 1 :

- Photo de classe le 16 septembre.
- Le cycle de natation s'est terminé le 16 octobre. Nous remercions vivement les parents qui nous ont accompagnés et nous recherchons toujours des volontaires pour passer l'agrément l'année prochaine.
- Cette année nous avons comme projet de collaborer avec Mr Rolland pour la création d'un jardin d'école sur un terrain communal. La 1<sup>ère</sup> sortie a eu lieu le 13 octobre. La suivante est programmée au 10 novembre.

### **Prompsat**

#### Projets au fil de l'année:

- La création d'un jardin d'école
- L'étude de contes traditionnels
- La mise en place d'un cercle d'enfants conteurs

#### Période 1:

- Jeudi 16 octobre: Dans le cadre de l'opération "Ouvrez, ouvrez les livres aux bébés" une bibliothécaire de la médiathèque de Combronde est venue lire 3 livres. Puis les élèves ont voté pour élire celui qui sera distribué à chaque bébé né en 2026.

#### Période 2:

- Exceptionnellement cette année il n'y aura pas de chorale de Noël du fait de l'absence de Mme Lamy (en formation du 20 novembre au 12 décembre).
- Dans l'attente d'un devis pour un spectacle de fin d'année présenté par une conteuse.
- Participation à la commémoration du 11 novembre.

#### Période 3:

- Les séances de chorale débuteront en période 3.
- Mardi 13 janvier: visite de la médiathèque par la classe de PS/MS

#### Période 4 :

- Mardi 24 février: visite de la médiathèque par la classe de GS/CP
- A partir du 12 mars et jusqu'au 30 avril: cycle natation pour la classe de GS/CP (piscine de Saint Georges de Mons)
- Mercredi 18 ou 25 mars: le carnaval de l'école (défilé, chorale, repas)
- Photo de classe

#### Période 5:

- Sortie scolaire de fin d'année (à définir)

- Samedi 27 juin (après-midi) fête de l'école (à confirmer)

## 6-Bilan OCCE

**Prompsat :** Le solde au 1<sup>er</sup> septembre 2025 était de 529,25 €

**Teilhède :** Le solde au 1er septembre 2025 était de 9 759€.

## 7-Matériel et travaux

### Teilhède

#### Effectués

- La vitre cassée à côté de la porte de la cour a été réparée.

#### A prévoir

- Renouvellement des tables dans les classes en prévision de la hausse des effectifs et des tables vieillissantes.  
→ *Un devis a été fait.*
- Un balayage régulier de la cour serait nécessaire.  
→ *La mairie en prend note.*
- Les fissures dans les toilettes sont de nouveau présentes comme avant les travaux. Les dalles de la classe de CE s'écartent.
- Le TBI de la classe de CM déforme les images.

### Prompsat

#### Effectués:

- Le tronc a été retiré de la cour de récréation.
- La porte de notre cabane a été changée.
- Des thermostats ont été installés dans les pièces de l'école.
- La cour a été nettoyée.
- Nous avons bénéficié d'une formation à l'utilisation du défibrillateur.
- Un boîtier informatique a été acheté par la mairie pour l'utilisation des tablettes.
- Les néons ont été changés.

#### A prévoir:

- Anticiper le risque de canicule avec la mise en place de ventilateurs ou d'une climatisation.

## 8-Questions ou remarques des parents d'élèves

- Certains parents ont signalé que les horaires d'entrées et de sorties étaient régulièrement en retard.

→ *Nous notons cette remarque et serons plus vigilantes.*

- Des parents ont signalé un incident qui a eu lieu le mercredi septembre. Une élève de PS a été laissée seule, en pleurs, à la descente du bus dans l'impasse. Ce sont des parents d'élèves qui ont dû la prendre en charge et l'amener jusque dans sa classe.

→ *Cet incident a été traité.*

- Le bus étant trop petit cela génère plusieurs allers/retours et par conséquent le retard de certains élèves à l'école.

→ *Les mairies ont déjà demandé la mise en place d'un bus plus grand sans succès. Un bus de 50 places ne pourrait pas effectuer de demi-tour.*

- Les agents de la communauté de communes souhaitent faire remonter que les enfants seuls devant l'école sans surveillance sont de la responsabilité des parents.

- Les agents du temps périscolaire souhaitent une signalisation horizontale (peinture au sol) au niveau des panneaux d'affichage de l'école de Prompsat afin de matérialiser le lieu d'attente des enfants prenant le bus le matin. Cette même signalisation aurait également pour but de différencier les enfants allant à la garderie le soir de ceux qui partent avec les parents. Un marquage au sol augmenterait la sécurité des élèves qui actuellement attendent de manière anarchique et non sécuritaire aux abords du bus.

→ *La mairie de Prompsat va mettre en place une signalisation selon la demande des parents afin de sécuriser et matérialiser les abords de l'école.*

- Les parents dont les enfants fréquentent le centre de loisirs le mercredi ont su par leurs enfants que c'était un mini bus conduit par un animateur qui emmenait les enfants de Teilhède en premier à Beauregard puis revenait chercher les enfants de Prompsat qui attendaient à la garderie. Les parents voudraient connaître l'organisation exacte et l'impact sur l'horaire de repas. Aucune communication ne leur a été faite sur ce changement.

→ *La responsable de la communauté de communes répond qu'il s'agit d'une question de budget pour le mini-bus. Le ramassage commence par Teilhède étant donné que les élèves de Prompsat peuvent attendre à la garderie le temps que le mini-bus fasse le tour.*

- Une dernière question concernant la mairie : Y a t-il une date de début de travaux pour la salle des fêtes? Quel sera l'impact sur la cour de récréation ? D'où viendront les repas fournis à l'école?

→ *La mairie de Teilhède répond que la date de début des travaux est suspendue aux retours écrits des subventions. La cour de récréation ne devrait pas être beaucoup impactée et pendant une durée limitée. Le parking risque lui aussi d'être impacté en raison de la livraison des matériaux. La cuisine centrale de Riom continuera de livrer les repas.*

La séance se termine à 19h15.

